



CCAMLR

COMM CIRC 06/101
SC CIRC 06/40

Vendredi, 8 Septembre 2006

Vingt-cinquièmes réunions de la Commission et du Comité scientifique

Téléphone: +61 3 6210 1111
Fax: +61 3 6224 8744
Courriel: ccamlr@ccamlr.org
Web: ccamlr.org

PO Box 213, North Hobart, Tasmania 7002 Australia
181 Macquarie Street, Hobart, Tasmania 7000 Australia



CCAMLR PO BOX 213 NORTH HOBART, TASMANIA 7002 AUSTRALIA
181 MACQUARIE STREET, HOBART, TASMANIA 7000 AUSTRALIA
Website: www.ccamlr.org

Phone: (61) 3 6210 1111
Fax: (61) 3 6224 8744
Email: ccamlr@ccamlr.org

**À TOUS LES MEMBRES DE LA COMMISSION
ET DU COMITÉ SCIENTIFIQUE**

**COMM CIRC 06/101
SC CIRC 06/40**

Hobart, le 8 septembre 2006

**Vingt-cinquièmes réunions de la Commission
et du Comité scientifique**

Par la circulaire COMM CIRC 06/82–SC CIRC 06/27 du 14 juillet 2006, les Membres étaient conviés à assister aux prochaines réunions annuelles de la Commission et du Comité scientifique qui se tiendront au nouveau siège de la CCAMLR situé au 181 Macquarie Street, à Hobart, en Australie, du 23 octobre au 3 novembre 2006.

Les ordres du jour provisoires et provisoires annotés de la Commission et du Comité scientifique sont annexés à la présente. Un nouveau calendrier est proposé pour ces réunions. Il comporte une liste des diverses réceptions, pour lesquelles un complément d'informations sera distribué en temps voulu. La note annexée à la circulaire susmentionnée donnait des informations sur le lieu de réunion, les installations, l'inscription et les possibilités d'hébergement.

Il est rappelé aux Membres que, dès qu'ils deviennent disponibles, les documents de réunion sont placés sur le site de la CCAMLR (www.ccamlr.org), aux pages réservées aux Membres de la Commission et du Comité scientifique et protégées par un mot de passe. Les directives de soumission des documents aux réunions de la Commission et du Comité scientifique sont disponibles sur le site.

Il est également rappelé aux Membres qu'ils doivent communiquer au secrétariat, le plus tôt possible, le nom de leur représentant et de leurs représentants suppléants et conseillers auprès de la Commission et du Comité scientifique. Il est demandé aux participants aux réunions de la CCAMLR à Hobart venant de l'étranger de porter toute l'attention voulue aux modalités de délivrance de visas décrites dans la COMM CIRC 06/63–SC CIRC 06/23. Ces informations figurent également sur les pages du site Web réservées aux Membres.

D.G.M. Miller
Secrétaire exécutif

P.J.

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA VINGT-CINQUIÈME RÉUNION
DE LA COMMISSION POUR LA CONSERVATION DE LA FAUNE
ET LA FLORE MARINES DE L'ANTARCTIQUE**

1. Ouverture de la réunion
2. Organisation de la réunion
 - i) Adoption de l'ordre du jour
 - ii) Rapport du président
3. Finances et administration
 - i) Rapport du SCAF
 - ii) États financiers vérifiés de 2005
 - iii) Type d'audit requis pour les états financiers de 2006
 - iv) Questions liées au secrétariat
 - v) Fonds de réserve
 - vi) Fonds spéciaux
 - vii) Budgets de 2006, 2007 et 2008
 - viii) Contributions des Membres
 - ix) Rapports d'activités des Membres
4. Comité scientifique
5. Évaluation et prévention de la mortalité accidentelle
 - i) Débris marins
 - ii) Mortalité accidentelle d'oiseaux et de mammifères marins dans les opérations de pêche
6. Aires marines protégées
 - i) Activités en cours
 - ii) Projets
7. Application et observation de la réglementation
 - i) Rapport du SCIC
 - ii) Respect des mesures de conservation
 - iii) Procédure d'évaluation du respect de la réglementation
8. Système de documentation des captures de *Dissostichus* spp. (SDC)
 - i) Rapport du SCIC
 - ii) Rapport annuel du SDC
 - iii) E-SDC
9. Pêche illicite, non réglementée et non déclarée (INN) dans la zone de la Convention
 - i) Rapports du SCIC et du JAG
 - ii) Niveau actuel de la pêche INN
 - iii) Examen des mesures en vigueur visant à l'élimination de la pêche INN
10. Mise en œuvre du Système international d'observation scientifique

11. Pêcheries nouvelles et exploratoires
12. Mesures de conservation
 - i) Examen des mesures en vigueur
 - ii) Étude de nouvelles mesures et d'autres impératifs de conservation
13. Gestion des pêches et conservation dans des conditions d'incertitude
14. Données : accès et sécurité
15. Collaboration avec d'autres éléments du Système du Traité sur l'Antarctique
 - i) Coopération avec les Parties consultatives au Traité sur l'Antarctique
 - ii) Coopération avec le SCAR
 - iii) Évaluation des propositions de zones de l'Antarctique spécialement protégées et spécialement gérées comprenant des zones marines
16. Collaboration avec d'autres organisations internationales
 - i) Rapports des observateurs d'organisations internationales
 - ii) Rapports des représentants de la CCAMLR aux réunions d'organisations internationales tenues en 2005/06
 - iii) Coopération avec la CITES
 - iv) Coopération avec la CCSBT
 - v) Partenariat avec le FIRMS
 - vi) Participation aux réunions de la CCAMLR
 - vii) Nomination des représentants aux réunions d'organisations internationales qui se tiendront en 2006/07
17. Mise en œuvre des objectifs de la Convention
18. Election du président de la Commission
19. Prochaine réunion
 - i) Invitation des observateurs
 - ii) Dates et lieu
20. Autres questions
 - i) Année polaire internationale de 2007/08
 - ii) Célébration du vingt-cinquième anniversaire de la CCAMLR
21. Rapport de la vingt-cinquième réunion de la Commission
22. Clôture de la réunion.

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA RÉUNION DE 2006
DU COMITÉ PERMANENT DE LA CCAMLR
SUR L'ADMINISTRATION ET LES FINANCES (SCAF)**

1. Organisation de la réunion
2. Examen des états financiers révisés de 2005
3. Type d'audit requis pour les états financiers de 2006
4. Nomination d'un vérificateur comptable
5. Plan stratégique du secrétariat
6. Rapports d'activités des Membres
7. Kit éducatif
8. Examen du budget de 2006
9. Traduction simultanée pour le SCIC
10. Réseau informatique sans fil
11. Fonds de réserve
12. Salaires des cadres
13. Budget de 2007
 - i) Budget du Comité scientifique
 - ii) Avis rendu par le SCIC
14. Financement pluriannuel des tâches du Comité scientifique
15. Contributions des Membres
 - i) Dates de versement des contributions des Membres
 - ii) Manière de traiter le paiement tardif des contributions
16. Prévisions budgétaires pour 2008
17. Fonds du SDC
18. Autres questions

19. Adoption du rapport
20. Clôture de la réunion.

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA RÉUNION DE 2006
DU COMITÉ PERMANENT DE LA CCAMLR SUR L'APPLICATION ET
L'OBSERVATION DE LA RÉGLEMENTATION (SCIC)**

1. Ouverture de la réunion
 - i) Adoption de l'ordre du jour
 - ii) Organisation de la réunion
 - iii) Examen des documents soumis, des rapports et autres présentations
2. Pêche INN dans la zone de la Convention
 - i) Niveau actuel de la pêche INN
 - ii) Procédure d'estimation des captures INN
 - iii) Listes des navires INN
3. Examen des mesures et politiques liées à l'application et à l'observation de la réglementation
 - i) Respect des mesures de conservation en vigueur
 - ii) Procédure d'évaluation du respect de la réglementation
 - iii) Propositions de mesures nouvelles ou révisées
4. Système de documentation des captures (SDC)
5. Système international d'observation scientifique
6. Election du président du Comité
7. Autres questions
8. Avis à la Commission
9. Avis au SCAF
10. Adoption du rapport
11. Clôture de la réunion.

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ DE LA VINGT-CINQUIÈME RÉUNION DE LA COMMISSION POUR LA CONSERVATION DE LA FAUNE ET LA FLORE MARINES DE L'ANTARCTIQUE¹

1. Ouverture de la réunion

Ouverture de la réunion à 9h00, le lundi 23 octobre 2006.

Accueil par le président (le Professeur Seo-hang Lee, République de Corée) des délégations des membres de la CCAMLR et des observateurs des États adhérents. Accueil, par ailleurs, des observateurs des Parties non contractantes et organisations internationales qui ont été invitées conformément à la décision prise l'année dernière (CCAMLR-XXIV, paragraphes 19.1 et 19.2).

Discours de son Excellence Monsieur William Cox, gouverneur de la Tasmanie, qui aura été présenté par le président.

2. Organisation de la réunion

Après le discours d'ouverture, le président ne traitera que les questions de procédure pour ensuite ajourner la session et permettre au Comité scientifique, au SCAF et au SCIC de se mettre à l'œuvre.

i) Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour préliminaire de la vingt-cinquième réunion de la Commission a été préparé et distribué le 14 juillet 2006 conformément à la règle 15 du Règlement intérieur de la Commission. Aucun changement n'ayant été proposé, il devient l'ordre du jour provisoire et est distribué en tant que tel conformément à la règle 17 du Règlement intérieur.

Les ordres du jour annotés du SCAF et du SCIC sont annexés au présent document.

¹ Abréviations utilisées dans le texte : SCAF (Comité permanent sur l'administration et les finances), SCIC (Comité permanent sur l'application et l'observation de la réglementation) et JAG (Groupe mixte d'évaluation).

ii) Rapport du président

Compte rendu du président sur les activités de la période d'intersession.

3. Finances et administration

i) Rapport du SCAF

L'ordre du jour annoté de la réunion du SCAF figure à l'appendice A. Compte rendu de cette réunion par son président. Les conclusions et recommandations du rapport seront examinées dans le détail aux alinéas ii) à viii) ci-dessous, ainsi que dans le cadre d'autres questions de l'ordre du jour.

ii) États financiers vérifiés de 2005

Acceptation ou rejet des états financiers vérifiés de 2005, conformément à l'Article 12.1 du Règlement financier.

iii) Type d'audit requis pour les états financiers de 2006

Décision sur le type d'audit que la Commission souhaite faire exécuter pour les états financiers de 2006 : un audit exhaustif est-il nécessaire ou un audit partiel suffira-t-il ?

iv) Questions liées au secrétariat

Réception des avis émis par le SCAF concernant diverses questions financières et administratives affectant le secrétariat depuis CCAMLR-XXIV.

v) Fonds de réserve

Présentation à la Commission, par le président du SCAF, de toute demande d'utilisation du fonds de réserve.

vi) Fonds spéciaux

Présentation des avis du SCAF, du SCIC et du Comité d'examen du Fonds du SDC sur l'utilisation du fonds du SDC et d'autres fonds spéciaux pendant la

période d'intersession 2005/06, ainsi que des propositions d'utilisation des fonds pendant la prochaine période d'intersession.

vii) Budgets de 2006, 2007 et 2008

Examen des propositions de modification du budget adopté pour 2006, adoption du budget de 2007 et prise de connaissance des prévisions budgétaires pour 2008, compte tenu des avis du SCAF.

viii) Contributions des Membres

Comme elle l'a demandé l'année dernière (CCAMLR-XXIV, paragraphe 3.23), la Commission se verra présenter des avis émis du SCAF sur l'application de l'Article 5.6 du Règlement financier concernant les dates de versement des contributions des Membres.

ix) Rapports d'activités des Membres

Lors de CCAMLR-XXIV, la Commission a examiné un rapport du SCAF et du Comité scientifique avisant que les rapports d'activités des Membres n'étaient plus nécessaires pour les travaux du Comité scientifique ou de ses groupes de travail (CCAMLR-XXIV, paragraphe 3.7). La Commission n'a pas pris de décision sur la nécessité de continuer de produire ces rapports ou sur les aspects qui devraient en passer dans le domaine public.

4. Comité scientifique

Présentation du rapport de la vingt-cinquième réunion du Comité scientifique par sa présidente, avec avis et recommandations rendus à la Commission conformément aux objectifs de la Convention. Examen de l'ensemble de ces recommandations, avis et besoins en recherches et en données.

Par ailleurs, considération de questions d'importance liées au suivi et à la gestion de l'écosystème, aux espèces exploitées, à l'exemption pour la recherche scientifique, aux activités bénéficiant du soutien du secrétariat, aux publications et aux activités du Comité scientifique prévues pour 2006/07. Parmi ces questions, on note des avis et recommandations sur :

- la pêche au krill de la saison 2005/06 (CCAMLR-XXIV, paragraphes 4.21 à 4.33) ;
- des directives sur la présentation et la publication des données à échelle précise agrégées (CCAMLR-XXIV, paragraphe 4.62 ; COMM CIRC 06/36) ;
- la poursuite de l'examen des diverses manières de réduire la taille du rapport du WG-FSA (CCAMLR-XXIV, paragraphe 4.74) ;
- les activités du groupe CCAMLR-API (CCAMLR-XXIV, paragraphes 4.76 à 4.80) ;
- l'Atelier conjoint CCAMLR-CBI devant réviser les informations nécessaires pour les modèles de l'écosystème mis en place pour la formulation d'avis de gestion sur les prédateurs de krill de l'écosystème marin de l'Antarctique (CCAMLR-XXIV, paragraphe 4.81) ;
- les prochaines activités du Comité scientifique et la nécessité de consolider les travaux de ses groupes de travail (CCAMLR-XXIV, paragraphes 4.68 et 4.69).

D'autres questions de fond soulevées par le Comité scientifique seront discutées dans d'autres parties de l'ordre du jour de la Commission : évaluation et évitement de la mortalité accidentelle (question 5), aires marines protégées (question 6), pêche INN (question 9), Système international d'observation scientifique (question 10), pêcheries nouvelles et exploratoires (question 11), gestion des pêches et conservation dans des conditions d'incertitude (question 13), collaboration avec d'autres organisations internationales (question 16) et participation à l'Année polaire internationale (question 20 i)).

5. Évaluation et prévention de la mortalité accidentelle

Les discussions seront menées sous les rubriques suivantes, compte tenu des avis et des recommandations du Comité scientifique.

i) Débris marins

Examen des avis du Comité scientifique sur l'impact biologique des débris marins et l'évaluation des données scientifiques collectées lors des campagnes d'évaluation menées par les Membres sur les débris marins échoués sur les

plages et lors d'observations de la fréquence de rencontre de débris marins et de l'impact de ces derniers sur les ressources marines vivantes dans la zone de la Convention.

ii) Mortalité accidentelle d'oiseaux et de mammifères marins dans les opérations de pêche

Le rapport du Comité scientifique comportera des recommandations sur la mortalité accidentelle des oiseaux et mammifères marins dans les opérations de pêche.

Le Comité scientifique rendra spécifiquement compte des dernières recherches ayant trait aux oiseaux et mammifères marins, de l'évolution des méthodes d'atténuation de la capture accessoire, d'initiatives en matière d'éducation des pêcheurs, de coopération avec les ORGP et d'autres questions importantes pour l'élimination de la mortalité accidentelle des oiseaux et mammifères marins dans les pêcheries de la CCAMLR. Examen de l'application des mesures de conservation 25-02 "Réduction de la mortalité accidentelle des oiseaux de mer au cours de la pêche à la palangre, expérimentale ou non, dans la zone de la Convention" et 25-03 "Réduction de la mortalité accidentelle des oiseaux et des mammifères marins au cours des opérations de pêche au chalut dans la zone de la Convention".

6. Aires marines protégées

Suite aux discussions menées à CCAMLR-XXIV, la Commission examinera l'évolution de l'examen de la question des aires marines protégées dans la zone de la Convention (CCAMLR-XXIV, paragraphes 4.12 à 4.18). La discussion portera sur :

- i) Les activités en cours**
- ii) Les projets.**

7. Système de documentation des captures de *Dissostichus* spp. (SDC)

i) Rapport du SCIC

L'ordre du jour annoté de la réunion du SCIC figure à l'appendice B. Présentation du rapport de la réunion du SCIC par son président. Les

conclusions et recommandations du rapport seront examinées dans le détail aux alinéas ii) et iii) ci-après, ainsi que dans le cadre d'autres questions pertinentes de l'ordre du jour.

ii) Respect des mesures de conservation

Examen des conclusions du SCIC sur l'application des dispositions relatives au respect des mesures de conservation en vigueur.

iii) Procédure d'évaluation du respect de la réglementation

Avis du SCIC sur les travaux d'intersession visant à mettre en place une procédure d'évaluation de l'application de la réglementation (CCAMLR-XXIV, paragraphes 6.9 à 6.11).

8. Système de documentation des captures de *Dissostichus* spp. (SDC)

i) Rapport du SCIC

Présentation des avis du SCIC concernant l'application et la performance du SDC et discussion des rubriques suivantes.

ii) Rapport annuel du SDC

Examen du fonctionnement du SDC en 2005/06. Examen des avis rendus par le SCIC et prise de décision quant à la révision possible de tout aspect du SDC afin d'en améliorer l'efficacité.

iii) E-SDC

Examen du développement et de l'utilisation du E-SDC, ainsi que des travaux entrepris pendant la période d'intersession pour l'améliorer (CCAMLR-XXIV, paragraphe 2.9 et CCAMLR-XXIV, annexe 5, paragraphe 4.8).

**9. Pêche illicite, non réglementée et non déclarée (pêche INN)
dans la zone de la Convention**

i) Rapports du SCIC et du JAG

Examen des avis du SCIC et des avis qu'il contient en ce qui concerne la pêche INN et discussion des rubriques ci-dessous. Examen également des avis provenant de la réunion d'intersession du JAG (CCAMLR-XXIV, paragraphes 8.3 à 8.6 et annexe 7).

ii) Niveau actuel de la pêche INN

Examen du niveau actuel et des tendances des activités de pêche INN dans la zone de la Convention, selon les informations présentées par le secrétariat et soumises au WG-FSA, au Comité scientifique, au SCIC et au JAG. La Commission déterminera, par ailleurs, si les mesures de conservation actuelles relatives au respect de la réglementation s'alignent bien sur l'objectif de la CCAMLR, d'élimination de la pêche INN dans la zone de la Convention.

Discussion des avis du JAG sur la révision et l'avancement d'une méthodologie plus performante pour l'estimation du total des prélèvements de légine, y compris de l'estimation des captures INN (CCAMLR-XXIV, paragraphes 8.3 à 8.5 et annexe 7).

iii) Examen des mesures actuelles visant à éliminer la pêche INN

Examen de l'avis du SCIC sur la mise en œuvre des mesures de conservation 10-06 "Système visant à promouvoir le respect, par les navires de Parties contractantes, des mesures de conservation établies par la CCAMLR" et 10-07 "Système visant à promouvoir le respect, par les navires de Parties non contractantes, des mesures de conservation établies par la CCAMLR" et, principalement, de l'avis du SCIC sur les Listes des navires INN adoptées en 2005 et des Listes proposées des navires INN pour 2006. Adoption des Listes des navires INN pour 2006. Examen, également, des efforts déployés par les Membres et le secrétariat pour engager la participation des Parties non contractantes dans les discussions relatives à la pêche INN (CCAMLR-XXIV, paragraphes 8.8 à 8.17).

Examen de l'avancement des analyses visant à déterminer si les mesures de conservation de la CCAMLR en vigueur remplissent toutes les conditions du PAI-INN de la FAO (CCAMLR-XXIV, paragraphe 8.18).

10. Système international d'observation scientifique

Présentation d'un résumé des programmes d'observation scientifiques mis en œuvre pendant la saison 2005/06.

Examen des avis du Comité scientifique sur l'application du Système et étude des mesures recommandées par le SCIC et le Comité scientifique en vue d'assurer que ce système, en tendant toujours vers ses objectifs, fonctionne de manière aussi efficace que possible.

11. Pêcheries nouvelles et exploratoires

L'année dernière, la Commission a approuvé des pêcheries exploratoires de légine dans les sous-zones 48.6, 88.1 et 88.2 et les divisions 58.4.1, 58.4.2, 58.4.3a et 58.4.3b pour la saison 2005/06 (CCAMLR-XXIV, paragraphes 10.4 à 10.29). Aucune notification de projets de pêcheries nouvelles n'a été reçue pour la saison 2005/06. Examen des opérations de ces pêcheries et des mesures de gestion en vigueur.

Examen des notifications adressées par les Membres conformément aux mesures de conservation 21-01 "Notification qu'un Membre envisage la mise en exploitation d'une nouvelle pêcherie" et 21-02 "Pêcheries exploratoires" en ce qui concerne respectivement les pêcheries nouvelles et les pêcheries exploratoires de la saison 2006/07.

Discussion des avis et recommandations émis par le Comité scientifique à l'égard des pêcheries nouvelles et exploratoires, notamment :

- l'évolution de l'identification des exigences du marquage et de la recherche dans les pêcheries exploratoires (CCAMLR-XXIV, paragraphes 10.7 à 10.10) ;
- la soumission de plans de pêche détaillés précisant, entre autres, les dates prévues de pêche dans les différents secteurs dans lesquels, selon les notifications, des navires devraient mener des pêcheries nouvelles ou exploratoires dans plus d'une sous-zone ou division (CCAMLR-XXIV, paragraphe 10.7 iii) ;

- la révision des limites de capture dans les SSRU (CCAMLR-XXIV, paragraphe 10.16) ;
- le développement de la structure régulatrice de la CCAMLR, y compris les différentes étapes du passage des pêcheries nouvelles et exploratoires aux pêcheries évaluées (CCAMLR-XXIV, paragraphe 10.21) ;
- les progrès dans l'identification des habitats vulnérables d'eaux profondes, dont les coraux, qui pourraient devoir être protégés face à la pêche (CCAMLR-XXIV, paragraphe 10.23).

12. Mesures de conservation

i) Examen des mesures en vigueur

Examen des mesures de conservation en vigueur compte tenu des avis du Comité scientifique et de l'expérience acquise par les Membres lors de la mise en œuvre des mesures pendant la saison 2005/06.

Examen des avis du SCIC sur les travaux de méthodologie pour l'évaluation du respect des mesures de conservation et sur la planification des travaux futurs.

Compte rendu du secrétariat, le cas échéant, sur les propositions de révision des mesures en vigueur, préparées pendant la période d'intersession en consultation avec les Membres.

ii) Etude de nouvelles mesures et d'autres impératifs de conservation

Discussion des mesures de conservation qui n'auront pas encore été abordées par la Commission dans le cadre de la rubrique 12 i) ou d'autres points de l'ordre du jour. Il sera question, en particulier, du regroupement en une mesure de conservation unique, des dispositions relatives à la protection de l'environnement dans les mesures régissant les pêcheries (CCAMLR-XXIV, paragraphes 11.100).

13. Gestion des pêches et conservation dans des conditions d'incertitude

Examen des avis émis par le Comité scientifique.

14. Données : accès et sécurité

Réexamen de l'accès et de la sécurité des données de la CCAMLR.

15. Collaboration avec d'autres éléments du Système du Traité sur l'Antarctique

i) Coopération avec les Parties consultatives au Traité sur l'Antarctique

La CCAMLR a été représentée à la vingt-neuvième Réunion consultative du traité sur l'Antarctique (RCTA-XXIX) (juin 2006, Édimbourg, Écosse). Compte rendu de cette réunion par le secrétaire exécutif.

Le président du Comité scientifique qui a participé à la neuvième réunion du Comité pour la protection de l'environnement (CPE-IX) présentera un compte rendu de cette réunion.

Discussion sur l'avenir de la coopération avec la RCTA et le CPE et sur la participation aux réunions de ces organisations en 2007.

ii) Coopération avec le SCAR

Le rapport du Comité scientifique comportera les conclusions de ses délibérations sur la coopération avec le SCAR.

En outre, l'observateur de la CCAMLR auprès du SCAR et l'observateur du SCAR auprès de la CCAMLR seront invités à faire un compte rendu sur les dernières initiatives du SCAR pertinentes pour la CCAMLR.

Discussion sur l'avenir de la coopération avec le SCAR et la participation en 2007 aux réunions de cette organisation et de ses organes subsidiaires pertinents.

iii) Évaluation des propositions de zones antarctiques spécialement protégées et spécialement gérées comprenant des zones marines

Examen de l'avis du Comité scientifique sur l'évaluation des projets de plans de gestion proposés en vertu du Protocole environnemental au Traité sur l'Antarctique pour les zones protégées comportant des régions marines et soumis à la CCAMLR pour approbation.

16. Coopération avec d'autres organisations internationales

i) Rapports des observateurs d'organisations internationales

Les organisations suivantes ont été invitées à participer à CCAMLR-XXV en tant qu'observateurs : ACAP, ASOC, CCSBT, CIB, CICTA, CITES, CITT, COI, COLTO, CPE, CPPS, CPS, FAO, FFA, PNUE, SCAR, SCOR, SEAFO, UICN.

Leurs rapports auront été présentés. Les représentants de ces organisations et de toute autre organisation présente à la réunion seront invités à présenter les points clés de leur rapport.

ii) Rapports des représentants de la CCAMLR aux réunions de 2005/06 d'organisations internationales

Présentation des rapports des représentants de la CCAMLR aux réunions de 2005/06 de diverses organisations internationales (CCAMLR-XXIV, paragraphe 15.30).

iii) Coopération avec la CITES

Examen des progrès réalisés dans le domaine de la coopération entre la CCAMLR et la CITES sur les questions d'intérêt mutuel, conformément à CCAMLR-XXII, paragraphes 14.18 et 14.19.

iv) Coopération avec la CCSBT

Examen des progrès réalisés dans le domaine de la coopération entre la CCAMLR et la CCSBT, conformément aux discussions de CCAMLR-XXIV, (CCAMLR-XXIV, paragraphes 15.20 à 15.23).

v) Partenariat avec le FIRMS

Examen des activités CCAMLR-FIRMS (CCAMLR-XXIV, paragraphes 15.24 à 15.27).

vi) Participation aux réunions de la CCAMLR

Considération des faits nouveaux émanant des discussions de CCAMLR-XXIV (CCAMLR-XXIV, paragraphes 15.28 et 15.29).

vii) Nomination des représentants aux réunions de 2006/07 d'organisations internationales

Nomination des observateurs de la CCAMLR auprès des réunions de 2006/07 d'organisations internationales avec lesquelles la CCAMLR partage un intérêt commun. Le secrétariat a compilé un calendrier des prochaines réunions d'organisations internationales, dans la mesure où celles-ci sont déjà connues. Approbation donnée aux nominations au sein du Comité scientifique.

17. Mise en œuvre des objectifs de la Convention

Depuis 1996, la Commission reconnaît combien il est important de se pencher spécifiquement, à chaque réunion annuelle, sur les objectifs de la Convention. Examen des propositions soumises à la discussion dans le cadre de cette question. Considération des progrès réalisés à l'égard des diverses discussions stratégiques menées lors du Symposium CCAMLR 2005 et notées lors de CCAMLR-XXIV (CCAMLR-XXIV, paragraphes 16.11 à 16.18).

18. Élection du président de la Commission

Conformément à la Règle 8 du Règlement intérieur de la Commission, un président doit être élu, dont le mandat prendra effet à la clôture de CCAMLR-XXV et se terminera à la clôture de la réunion de 2008.

19. Prochaine réunion

i) Invitation des observateurs

Depuis 1994, la Commission traite sous cette rubrique la question de l'invitation des observateurs à la réunion suivante (CCAMLR-XIII, paragraphe 13.7). Prise de décision quant aux États adhérents, aux parties non-contractantes et aux organisations internationales à inviter à CCAMLR-XXVI.

ii) Date et lieu

La vingt-sixième réunion de la Commission se tiendra à Hobart, au Siège de la CCAMLR (181 Macquarie Street), du 22 octobre au 2 novembre 2007.

20. Autres questions

i) Année polaire internationale de 2007/08

Examen du rapport et des avis du Comité scientifique sur les travaux d'intersession en vue de la préparation de la campagne de 2008 d'évaluation synoptique de la biomasse et de la biodiversité de krill, de poissons pélagiques et de plancton dans le sud de l'Atlantique (zone 48). Il s'agit là de l'un des principaux projets de l'année polaire internationale de 2007/08 (CCAMLR-XXIV, paragraphes 4.76 à 4.80 et 20.1). Considération de l'avancement du projet phare sur l'étude des écosystèmes marins antarctiques dont la perspective circumantarctique devait être plus large que le projet de CCAMLR-API.

ii) Célébration du vingt-cinquième anniversaire de la CCAMLR

Le 7 avril 2007, il y aura 25 ans que la Convention est entrée en vigueur. La Commission envisage de faire une déclaration pour célébrer cette date lors de CCAMLR-XXV (CCAMLR-XXIV, paragraphe 20.5). Examen du texte de cette déclaration et des autres activités prévues.

21. Rapport de la vingt-cinquième réunion de la Commission

Examen et adoption du rapport de la vingt-cinquième réunion.

22. Clôture de la réunion

Clôture de la réunion prévue à 16h00, le vendredi 3 novembre 2006.

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ DE LA RÉUNION DE 2006
DU COMITÉ PERMANENT DE LA CCAMLR
SUR L'ADMINISTRATION ET LES FINANCES (SCAF)**

1. Organisation de la réunion

Adoption de l'ordre du jour et examen du meilleur moyen de le traiter en fonction du temps disponible et des besoins du SCIC. Pour tenter de réduire les contraintes temporelles pesant sur le SCIC, il est possible que les chefs de délégation, lors de leur réunion du dimanche 22 octobre 2006, apportent des changements à la liste des tâches qu'effectuera le SCAF cette année.

2. Examen des états financiers révisés de 2005

A la demande de la Commission, le vérificateur a procédé à un audit partiel des états financiers de 2005 (CCAMLR-XXIV, paragraphe 3.3). Il n'a constaté aucune infraction au Règlement financier. Les états financiers, ainsi que le rapport d'audit correspondant, seront soumis à la Commission. A cet égard, il convient également de noter les COMM CIRC 06/32 et 06/59.

3. Type d'audit requis pour les états financiers de 2006

Aux termes du Règlement financier, la Commission est habilitée à décider s'il est nécessaire de procéder à un audit exhaustif ou à un audit partiel des états financiers de 2006. Du fait que les états financiers de 2003 et 2004 ont tous deux fait l'objet d'un audit exhaustif et que l'audit partiel des états financiers de 2005 révèle que le Règlement financier a bien été respecté, le budget prévisionnel de 2007 prévoit la réalisation d'un audit partiel pour les états financiers de 2006.

4. Nomination du vérificateur comptable

Aux termes de l'Article 11.1 du Règlement financier, la Commission est tenue de nommer un vérificateur comptable pour les états financiers de 2006 et 2007. Par le passé, c'est à l'Australian National Audit Office qu'a été confiée cette responsabilité.

5. Plan stratégique du secrétariat

Le plan stratégique du secrétariat visant à soutenir les travaux de la Commission et du Comité scientifique a été présenté à la Commission en 2002. La Commission a décidé que la mise en œuvre du plan formerait la base de l'évaluation de la performance annuelle du secrétaire exécutif. Le secrétaire exécutif présentera tout nouvel élément à cet égard.

6. Rapports d'activités des Membres

Lors de CCAMLR-XXIV, la Commission a examiné un rapport du SCAF et du Comité scientifique avisant que les rapports d'activités des Membres n'étaient plus nécessaires pour les travaux du Comité scientifique ou de ses groupes de travail (CCAMLR-XXIV, paragraphe 3.7). La Commission n'a pas pris de décision sur la nécessité de continuer de produire ces rapports ou sur les aspects qui devraient en passer dans le domaine public.

7. Kit éducatif

Compte rendu de l'état d'avancement de ce projet par le secrétariat.

8. Examen du budget de 2006

Exposé des résultats prévus de l'exécution du budget de 2006 pour examen.

9. Traduction simultanée pour le SCIC

Lors de CCAMLR-XXIV, les chefs de délégations ont chargé le secrétariat de préparer un document sur le coût d'une traduction simultanée pour le SCIC (CCAMLR-XXIV, annexe 5, paragraphe 7.1). Examen de ce document et formulation d'avis à la Commission.

10. Réseau informatique sans fil

Comme la Commission le lui a demandé (CCAMLR-XXIV, paragraphe 3.28), le secrétariat présentera un document sur le coût et les avantages de la mise en place éventuelle d'un réseau informatique sans fil, ainsi que sur les économies qu'il permettrait de réaliser.

11. Fonds de réserve

Aux termes des procédures convenues (CCAMLR-XXI, annexe 4, paragraphe 21), le secrétaire exécutif rend compte des dépenses prélevées sur le fonds de réserve pendant l'année, ainsi que de toute autre conséquence budgétaire.

12. Salaire des cadres

Aucune proposition n'a été soumise sur la nomination d'experts susceptibles de revoir la structure des salaires des cadres. Le Comité envisagera comment procéder à cet égard.

13. Budget de 2007

Présentation du projet de budget pour 2007. Celui-ci servira à préparer un budget recommandé pour 2007, compte tenu des discussions du SCAF sur les questions financières et administratives et de l'avis rendu par les présidents du Comité scientifique et du SCIC.

i) Budget du Comité scientifique

La présidente du Comité scientifique est invitée à présenter le budget de son comité pour 2007 et les prévisions budgétaires pour 2008 pour les inclure dans les budgets généraux de la Commission. Elle avisera également le SCAF de toute autre décision prise par le Comité scientifique et susceptible d'affecter le budget de la Commission.

ii) Avis rendu par le SCIC

Le président du SCIC est invité à présenter à l'intention du Comité les conséquences financières des recommandations émises par son Comité à la Commission.

14. Financement pluriannuel des tâches du Comité scientifique

Lors de la réunion de 2004, la Commission a approuvé la création et l'utilisation d'un Fonds spécial pour la science pour permettre le report de fonds alloués à certaines

tâches du Comité scientifique. Le Comité examinera toute demande de report de fonds des dépenses budgétaires de 2006 en 2007 émanant du Comité scientifique.

15. Contributions des Membres

i) Dates de versement des contributions des Membres

Lors de la révision de l'Article 5.6 du Règlement financier en 1999, la Commission a modifié la date à laquelle doivent être versées les contributions annuelles. Cette révision permet aux Membres avisant se trouver dans l'impossibilité de respecter la date limite de disposer d'un délai supplémentaire maximal de 90 jours. La Commission a convenu que le Comité continuerait à revoir cette règle et son respect par les Membres. Le Comité examinera également la nécessité de conserver le délai supplémentaire pour certains Membres en 2007.

ii) Traitement des contributions tardives

Sur la demande de la Commission (CCAMLR-XXIV, paragraphe 3.23), le secrétariat présentera un document sur les mesures prises par d'autres organisations similaires à l'égard du paiement tardif des contributions des membres.

16. Prévisions budgétaires pour 2008

Présentation à la Commission, pour information uniquement, du budget prévisionnel de 2008.

17. Fonds du SDC

Toute demande de dépense à prélever du Fonds du SDC doit être déposée devant le comité d'examen de ce fonds (CCAMLR-XX, paragraphes 3.27 et 3.28). Avis de ce comité sur les dépenses effectuées sur ce fonds depuis la réunion de 2005 et les nouvelles dépenses proposées.

18. Autres questions

Discussion de toute autre question que la Commission pourrait avoir renvoyée au Comité.

19. Adoption du rapport

Adoption par le Comité du rapport qu'il présentera à la Commission.

20. Clôture de la réunion.

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ DE LA RÉUNION DE 2006
DU COMITÉ PERMANENT DE LA CCAMLR SUR L'APPLICATION ET
L'OBSERVATION DE LA RÉGLEMENTATION (SCIC)**

1. Ouverture de la réunion

i) Adoption de l'ordre du jour

Examen et adoption de l'ordre du jour de la réunion.

ii) Organisation de la réunion

Organisation de la réunion en fonction du temps disponible et de la structure de délibération proposée pour le Comité.

iii) Examen des documents soumis, des rapports et autres présentations

Présentation par le secrétariat d'une liste des documents soumis au SCIC, classés par question à l'ordre du jour. Examen de cette liste et de tout autre matériel que les Membres proposent de présenter. Etablissement d'un ordre de priorité pour la discussion des documents, compte tenu du temps disponible, des travaux à accomplir et de l'ordre du jour.

2. Pêche INN dans la zone de la Convention

i) Niveau actuel de la pêche INN

Examen du rapport sur le niveau actuel des captures INN dans la zone de la Convention, préparé par le secrétariat sur la base des recommandations du JAG. Examen des estimations du niveau actuel et de la tendance des activités de pêche INN dans la zone de la Convention et des mesures de coercition actuelles pour vérifier qu'elles s'alignent bien sur l'objectif d'élimination de la pêche INN dans la zone de la Convention. L'attention portera tout particulièrement sur les signalements de pêche au filet maillant par des navires INN dans la zone de la Convention.

Examen de la liste actuelle des mesures de conservation de la CCAMLR pour vérifier qu'elles s'alignent bien sur toutes les actions requises en vertu du PAI-INN de la FAO et identification des lacunes potentielles (CCAMLR-XXIV, paragraphe 8.18).

ii) Procédure d'estimation des captures INN

Sur la décision de la Commission, le comité directeur du JAG a été établi. Le JAG s'est réuni du 17 au 21 juillet 2006 en Namibie (CCAMLR-XXIV, paragraphes 8.3 à 8.5).

Compte rendu de la réunion du JAG, notamment de ses recommandations sur la mise en place de la méthodologie pour l'estimation du total des prélèvements de légine, y compris de l'estimation des captures INN. Discussion de l'organisation des prochains travaux du JAG, et en particulier sur l'espacement de l'examen des estimations de captures INN et autres priorités, ainsi que sur le calendrier du JAG.

iii) Listes des navires INN

Examen des rapports soumis par les Parties contractantes et non contractantes sur les mesures qu'elles ont prises pour éviter de contrecarrer l'efficacité des mesures de conservation de la CCAMLR par les activités de leurs navires portés sur les Listes des navires INN adoptées en 2005.

Examen des commentaires et informations reçues sur les navires portés sur la Liste provisoire des navires INN pour 2005 conformément aux mesures de conservation 10-06 et 10-07.

Préparation de recommandations à l'intention de la Commission sur les navires qui devraient être supprimés des Listes de navires INN adoptées en 2004 et les navires qui devraient rester sur la Liste provisoire des navires INN préparée pour 2006.

Examen d'un compte rendu de la Communauté européenne sur les travaux d'intersession menés sur la mise en place de critères et de procédures pour l'application de sanctions commerciales du type de celles prévues par les

mesures de conservation 10-06 et 10-07 (CCAMLR-XXIV, paragraphe 8.17).
Discussion de toute autre tâche que nécessitera sur cette question.

3. Examen des mesures et politiques liées à l'application et à l'observation de la réglementation

i) Respect des mesures de conservation en vigueur

Présentation par le secrétariat d'une liste des rapports adressés par les Membres à l'égard de l'application des dispositions des mesures de conservation en vigueur, y compris en ce qui concerne les licences délivrées aux navires, les contrôles portuaires des navires des Parties contractantes ou non contractantes, le fonctionnement du C-VMS, les données à déclarer, etc.

Présentation par le secrétariat d'un compte rendu des contrôles effectués en mer, des résultats obtenus et des commentaires adressés par les États du pavillon. Ces derniers seront invités à présenter, s'ils en possèdent, de nouvelles informations sur les contrôles réalisés. Examen du fonctionnement du Système de contrôle et des propositions reçues sur les améliorations à y apporter.

Examen et évaluation de l'application et du respect, par les Parties contractantes, des mesures de conservation et de gestion adoptées par la Commission.

ii) Procédure d'évaluation du respect de la réglementation

Compte rendu par le secrétariat des travaux d'intersession visant l'établissement d'une procédure d'évaluation du respect de la réglementation. Le Comité examinera notamment (CCAMLR-XXIV, annexe 5, paragraphe 3.28) :

- i) les éléments-clés de l'application des mesures de conservation identifiés par le secrétariat pendant la période d'intersession, en concertation avec les Membres ;
- ii) un résumé des informations sur l'application des mesures reçues pour la saison 2005/06 à l'égard des éléments-clés identifiés.

Discussion de l'organisation des travaux nécessaires à l'élaboration et l'application d'une procédure d'évaluation du respect des mesures de conservation en vigueur.

iii) Propositions de mesures nouvelles ou révisées

Examen de toute proposition de révision des mesures de conservation actuelles ayant trait au respect de la réglementation ou de mise en place de nouvelles mesures. Au cas où une nouvelle mesure serait requise, le Comité préparerait un projet de mesure qu'il soumettrait à la Commission.

Examen, en particulier :

- i) de la mesure générale de protection de l'environnement et des changements associés aux mesures de gestion des pêcheries (CCAMLR-XXIV, paragraphe 11.101) ;
- ii) des informations adressées par le secrétariat sur la classification des navires de pêche en fonction de leur renforcement pour la glace (CCAMLR-XXIV, paragraphe 14.12).

4. Système de documentation des captures (SDC)

Examen des résultats du SDC pour 2005/06. Étude des possibilités de modification de certains aspects de ce système pour une plus grande efficacité.

Examen du rapport du secrétariat concernant l'évolution et l'utilisation du E-SDC, lequel portera, entre autres, sur les travaux d'intersession qui en ont permis l'amélioration (CCAMLR-XXIV, paragraphe 2.9 et CCAMLR-XXIV, annexe 5, paragraphe 4.8). Considération d'un rapport de l'observateur de la CCAMLR (Espagne) à une réunion du sous-comité sur le commerce de poisson du comité des pêches de la FAO qui s'est déroulé à Saint-Jacques de Compostelle (Espagne) du 30 mai au 2 juin 2006. Examen des nouveaux travaux requis sur l'harmonisation de la certification des captures et sur les systèmes de documentation des échanges commerciaux.

5. Système international d'observation scientifique

Examen des avis émis par le Comité scientifique concernant les impératifs de fonctionnement du Système, notamment pour la saison 2006/07.

Par ailleurs, compte tenu des avis du Comité scientifique, le Comité déterminera s'il est nécessaire de revoir certains aspects du fonctionnement du Système.

6. Election du président du Comité

Election du président pour un mandat de deux ans à compter de la fin de la présente réunion jusqu'à la fin de la réunion de 2008.

7. Autres questions

Considération et préparation des avis destinés à la Commission sur diverses questions ayant émané des actes du Symposium CCAMLR de 2005 (CCAMLR-XXIV, paragraphe 16.11) sur les points suivants :

- i) la capacité de contrôle et de surveillance de la CCAMLR – y compris la capacité multilatérale à faire respecter et exécuter la réglementation, dans le cadre de l'UNCLOS ;
- ii) "organiser un examen juridique de la capacité à faire exécuter les règlements en haute mer pour déterminer s'il est possible, dans le cadre de l'UNCLOS, de lancer des poursuites judiciaires contre les États non parties ou les États tiers menant des opérations de pêche dans la zone de la Convention" ;
- iii) "utiliser davantage les outils diplomatiques, notamment de manière coopérative, pour encourager le respect des mesures de la CCAMLR".

Examen de toute autre demande émise par la Commission au cours de la réunion.

8. Avis à la Commission

Présentation par le secrétariat d'un résumé des avis soumis à la Commission au cours de la réunion, lequel sera annexé au rapport du SCIC.

9. Avis au SCAF

Tout aspect des avis émis par le Comité qui aurait des répercussions financières sera renvoyé directement au SCAF. Il s'agira tout particulièrement des conditions de mise en œuvre totale du E-CDS et de fonctionnement du C-VMS.

10. Adoption du rapport

Adoption du rapport de la réunion.

11. Clôture de la réunion

Clôture de la réunion de 2006 du SCIC.

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA VINGT-CINQUIÈME RÉUNION
DU COMITÉ SCIENTIFIQUE POUR LA CONSERVATION
DE LA FAUNE ET LA FLORE MARINES DE L'ANTARCTIQUE**

1. Ouverture de la réunion
 - i) Adoption de l'ordre du jour
 - ii) Rapport du président
 - iii) Préparation des avis destinés au SCAF et au SCIC
2. Système international d'observation scientifique de la CCAMLR
 - i) Observations scientifiques menées au cours de la saison de pêche 2005/06
 - ii) Avis à la Commission
3. Contrôle et gestion de l'écosystème
 - i) Avis rendus par le WG-EMM
 - ii) Gestion des zones protégées
 - iii) Interactions entre le WG-EMM et le WG-FSA
 - (iv) Avis à la Commission
4. Espèces exploitées
 - i) Ressources de krill
 - a) Etat et tendances
 - b) Avis rendus par le WG-EMM
 - c) Avis à la Commission
 - ii) Ressources de poissons
 - a) Etat et tendances
 - b) Espèces visées
 - c) Avis rendus par le WG-FSA
 - d) Avis à la Commission
 - iii) Pêcheries nouvelles et exploratoires
 - a) Pêcheries nouvelles et exploratoires de la saison 2005/06
 - b) Notifications de projets de pêcheries nouvelles et exploratoires pour la saison 2006/07
 - c) Révision des limites géographiques
 - d) Avis à la Commission
 - iv) Ressources de crabes
 - a) Etat et tendances
 - b) Avis rendus par le WG-FSA
 - c) Avis à la Commission
 - v) Ressources de calmars
 - a) Etat et tendances
 - b) Avis rendus par le WG-FSA
 - c) Avis à la Commission

- vi) Capture accessoire de poissons et d'invertébrés
 - a) État et tendances
 - b) Avis rendus par le WG-FSA
 - c) Avis à la Commission
- 5. Mortalité accidentelle
 - i) Mortalité accidentelle des oiseaux et mammifères marins dans les pêcheries
 - ii) Avis à la Commission
- 6. Autres questions de contrôle et de gestion
 - i) Débris marins
 - ii) Populations de mammifères et d'oiseaux marins
 - iii) Avis à la Commission
- 7. Gestion dans des conditions d'incertitude quant à la taille du stock et au rendement admissible
- 8. Exemption pour la recherche scientifique
- 9. Collaboration avec d'autres organisations
 - i) Coopération avec le Système du traité sur l'Antarctique
 - ii) Rapports des observateurs d'autres organisations internationales
 - iii) Rapports des représentants aux réunions d'autres organisations internationales
 - iv) Coopération future
- 10. Budget de 2007 et prévisions budgétaires pour 2008
- 11. Avis au SCIC et au SCAF
- 12. Activités soutenues par le secrétariat
 - i) Gestion des données
 - ii) Publications
- 13. Activités du Comité scientifique
 - i) Réorganisation des travaux du Comité scientifique et de ses groupes de travail
 - ii) Activités de la période d'intersession 2006/07
 - iii) Troisième réunion du SG-ASAM
 - iv) JAG
 - v) Projets CCAMLR-API
 - vi) Atelier conjoint CCAMLR-CBI
 - vii) Invitation d'observateurs à la prochaine réunion
 - viii) Invitation d'experts aux réunions des groupes de travail
 - ix) Prochaine réunion
- 14. Election du président et du vice-président du Comité scientifique
- 15. Autres questions

16. Adoption du rapport de la vingt-cinquième réunion du Comité scientifique
17. Clôture de la réunion.

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ DE LA VINGT-CINQUIÈME RÉUNION DU COMITÉ SCIENTIFIQUE POUR LA CONSERVATION DE LA FAUNE ET LA FLORE MARINES DE L'ANTARCTIQUE¹

1. Ouverture de la réunion

Ouverture de la réunion et accueil des délégations des membres de la CCAMLR et des observateurs par la présidente (Edith Fanta, Brésil). La liste des organisations internationales invitées à la réunion est dressée à la question 9 ii) de l'ordre du jour. Discussion de l'organisation de la réunion et des considérations d'ordre pratique.

i) Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour préliminaire de la vingt-cinquième réunion du Comité scientifique a été préparé et distribué le 14 juillet 2006 conformément à la règle 5 du Règlement intérieur du Comité scientifique. Aucun changement n'ayant été proposé, il devient l'ordre du jour provisoire et est distribué en tant que tel conformément à la règle 7 du Règlement intérieur.

ii) Rapport du président

Compte rendu du président sur les activités menées pendant la période d'intersession depuis la vingt-quatrième réunion.

iii) Préparation des avis destinés au SCAF et au SCIC

Conformément à l'usage établi, la présidente avisera au préalable le SCAF et le SCIC des questions relevant de leur compétence. Les sessions de ces comités permanents se dérouleront parallèlement à la réunion du Comité scientifique.

La décision finale sur les avis à donner au SCAF et au SCIC sera prise dans le cadre de la question 11 de l'ordre du jour.

¹ Abréviations des organes subsidiaires du Comité scientifique et de la Commission utilisées dans cet ordre du jour : WG-EMM (Groupe de travail sur le contrôle et la gestion de l'écosystème), WG-FSA (Groupe de travail chargé de l'évaluation des stocks de poissons), WG-IMAF *ad hoc* (Groupe de travail *ad hoc* sur la mortalité accidentelle liée à la pêche), SCAF (Comité permanent sur l'administration et les finances), SCIC (Comité permanent sur l'application et l'observation de la réglementation), JAG (Groupe mixte d'évaluation).

2. Système international d'observation scientifique de la CCAMLR

i) Observations scientifiques menées en 2005/06

Les résultats des observations scientifiques menées conformément au Système pendant la saison 2005/06 ont fait l'objet de discussions au sein du WG-EMM et du WG-FSA et ont été présentés au Comité scientifique. Le secrétariat fera un résumé de toutes les campagnes d'observation réalisées et des données reçues.

Examen de la mise en œuvre du Système international d'observation scientifique pendant la saison 2005/06.

Le Comité scientifique étudiera les objectifs scientifiques et les priorités du déploiement des observateurs scientifiques internationaux de la CCAMLR pour la saison 2006/07 et, tout particulièrement, les exigences en matière de collecte de données scientifiques à bord des navires pêchant le krill (SC-CAMLR-XXIV, paragraphes 2.32(iii-iv) et 2.33).

Les recommandations destinées au Comité scientifique sur ces questions figureront dans les rapports susmentionnés.

ii) Avis à la Commission

Avis rendus à la Commission sur les questions pertinentes à la mise en œuvre du Système et à ses objectifs.

Les impératifs opérationnels généraux du Système seront également étudiés pour la saison à venir, afin d'aider le président à préparer les avis qu'il rendra au SCIC.

3. Contrôle et gestion de l'écosystème

Les avis du WG-EMM à l'égard de tous les aspects du contrôle, de la gestion et de l'évaluation de l'écosystème sont pris en considération sous cette question de l'ordre du jour.

i) Avis rendus par le WG-EMM

Présentation par le responsable du WG-EMM (Keith Reid, Royaume-Uni) des sections pertinentes du rapport du WG-EMM, notamment des informations sur l'évaluation de l'écosystème, les interactions fondées sur le krill, les procédures de gestion du krill, les modèles plausibles de l'écosystème pour tester les approches de la gestion du krill, les campagnes d'évaluation des prédateurs, les interactions fondées sur le poisson et le calmar, l'examen des approches de précaution et les approches tenant compte de l'écosystème suivies dans d'autres régions du monde. Les informations présentées porteront, entre autres, sur les activités prévues pour la campagne CCAMLR-2008 d'évaluation synoptique du krill, des poissons pélagiques et du plancton, qui se déroulera pendant l'année polaire internationale 2007/08 (voir question 13 iv) de l'ordre du jour et une proposition d'atelier conjoint CCAMLR-CBI (voir question 13 v)).

ii) Gestion des aires protégées

Examen d'un rapport sur les travaux d'intersession du Comité de direction de l'atelier proposé sur les aires marines protégées (AMP) (CCAMLR-XXIV, paragraphes 4.17 et 4.18 ; SC-CAMLR-XXIV, paragraphes 3.64 et 3.73). Examen des prochains travaux d'organisation de l'atelier sur les AMP prévu en 2007.

Examen des avis du WG-EMM sur la mise en place de directives sur le pourcentage de l'intervalle d'une ressource exploitable connue qui pourrait être couvert par des aires protégées, à l'intérieur d'une unité statistique avant que la CCAMLR ait besoin de déterminer si une aire protégée proposée pourrait avoir un impact sur l'utilisation rationnelle (SC-CAMLR-XXIV, paragraphes 3.62 et 3.63 i)). Demande d'informations adressée aux Membres sur leurs expériences de soumission des propositions d'AMP, en vertu de l'Annexe V au Protocole au traité sur l'Antarctique relatif à la protection de l'environnement. A cet égard, révision des conditions identifiées au paragraphe 3.63 ii) de SC-CAMLR-XXIV.

iii) Interactions entre le WG-EMM et le WG-FSA

Étude d'un nouveau système permettant de quantifier les interactions entre les mammifères marins et la pêche à la palangre (SC-CAMLR-XXIV, paragraphe 3.77). Examen des interactions prévues entre le WG-EMM et le WG-FSA.

iv) Avis à la Commission

Avis du Comité scientifique sur les développements récents sur le suivi et la gestion de l'écosystème.

4. Espèces exploitées

i) Ressources de krill

a) État et tendances

Les Membres sont invités à informer le Comité scientifique des développements récents et des dernières tendances des pêcheries de krill dans la zone de la Convention. Un résumé des données de pêche déclarées par les Membres pour la saison en cours sera présenté par le secrétariat.

b) Avis rendus par le WG-EMM

Présentation des sections pertinentes du rapport du WG-EMM par le responsable de ce groupe de travail (K. Reid).

c) Avis à la Commission

Le Comité scientifique émet des avis de gestion.

ii) Ressources de poissons

a) État et tendances

Les Membres sont invités à informer le Comité scientifique des développements récents et des dernières tendances des pêcheries de

poissons dans la zone de la Convention. Un résumé des données de pêche déclarées pour la saison en cours sera présenté par le secrétariat. D'autres informations sur cette question figureront dans le rapport du WG-FSA.

b) Espèces visées

Présentation, par le responsable du WG-FSA (Stuart Hanchet, Nouvelle-Zélande) des sections du rapport de ce groupe de travail traitant de l'évaluation des ressources de poissons et recommandations sur leur gestion. Les notifications relatives aux pêcheries nouvelles et exploratoires de la saison 2006/07 seront discutées dans le cadre de la question 4 iii b) de l'ordre du jour.

c) Avis rendus par le WG-FSA

Examen des recommandations du WG-FSA traitant de l'évaluation des ressources de poissons et des recommandations relatives à leur gestion.

d) Avis à la Commission

Le Comité scientifique émet des avis de gestion.

iii) Pêcheries nouvelles et exploratoires

a) Pêcheries nouvelles et exploratoires de la saison 2005/06

Récapitulation par le secrétariat des activités de pêche menées dans les nouvelles pêcheries et les pêcheries exploratoires pendant la saison 2005/06. Examen des informations sur ces pêcheries et des délibérations du WG-FSA à cet égard.

b) Notifications de projets de pêcheries nouvelles et exploratoires pour la saison 2006/07

Examen des notifications de projets de pêcheries nouvelles et exploratoires pour la saison 2006/07, ainsi que des avis du WG-FSA.

c) Révision des limites géographiques

Examen des limites géographiques et, le cas échéant, avis sur leur révision éventuelle.

d) Avis à la Commission

Avis sur les pêcheries nouvelles et exploratoires.

A la demande de la Commission, des avis seront formulés sur les questions ci-dessous :

- poursuite de la recherche et ajustement des exigences relatives au marquage dictées par la mesure de conservation 41-01, pour résoudre les difficultés rencontrées par les Membres (CCAMLR-XXIV, paragraphes 10.10 et 11.43) ;
- révision de l'allocation des limites de capture dans les SSRU (CCAMLR-XXIV, paragraphes 10.16 et 11.62) ;
- révision de la limite de capture de précaution de *Dissostichus* spp. dans la division 58.4.3b (CCAMLR-XXIV, paragraphe 11.54) ;
- développement de la structure régulatrice de la CCAMLR et définition des étapes à franchir pour passer d'une pêcherie nouvelle ou exploratoire à une pêcherie évaluée (CCAMLR-XXIV, paragraphe 10.21; voir aussi question 7) ;
- mise en place de directives sur les pratiques de pêche destructives, sans oublier l'étude de l'impact des chalutages de fond sur le benthos et l'identification des habitats vulnérables des eaux profondes qui pourraient nécessiter d'être protégés de la pêche (CCAMLR-XXIV, paragraphes 10.22 et 10.23) (voir aussi question 7) ;
- analyse de l'efficacité de la nouvelle règle de déplacement des navires dictée par leur capture accessoire, dans le cadre de la mesure de conservation 33-03 (CCAMLR-XXIV, paragraphes 11.38 et 11.39).

iv) Ressources de crabes

a) État et tendances

Les Membres sont invités à informer le Comité scientifique des développements récents et des dernières tendances des pêcheries de crabes dans la zone de la Convention. Un résumé des données de capture déclarées par les Membres pour la saison en cours sera présenté par le secrétariat.

b) Avis rendus par le WG-FSA

Présentation par le responsable du WG-FSA (S. Hanchet) des conclusions des discussions du groupe sur les ressources de crabes.

c) Avis à la Commission

Le Comité scientifique rendra des avis de gestion.

v) Ressources de calmars

a) État et tendances

Les Membres sont invités à informer le Comité scientifique des développements récents et dernières tendances des pêcheries de calmars dans la zone de la Convention. Le secrétariat présentera un résumé des données de pêche de la saison en cours. Examen des notifications relatives à la pêche exploratoire de la sous-zone 48.3 pour la saison 2006/07 prochaine et de l'avis fourni par le WG-FSA.

b) Avis rendus par le WG-FSA

Présentation par le responsable du WG-FSA (S. Hanchet) des conclusions des discussions du groupe sur les ressources de calmars.

c) Avis à la Commission

Le Comité scientifique rendra des avis de gestion.

vi) Capture accessoire de poisson et d'invertébrés

a) État et tendances

Les Membres sont invités à informer le Comité scientifique des développements récents et dernières tendances des captures accessoires dans les pêcheries dans la zone de la Convention. Le secrétariat présentera un résumé des données de capture accessoire pêche de la saison en cours.

b) Avis rendus par le WG-FSA

Examen des recommandations du WG-FSA sur les faits nouveaux en matière de méthodes de pêche, éducation et autres sujets relatifs à la capture accessoire dans les pêcheries de la CCAMLR.

c) Avis à la Commission

Le Comité scientifique rendra des avis de gestion.

5. Mortalité accidentelle

i) Mortalité accidentelle des oiseaux et mammifères marins dans les pêcheries

Compte rendu des co-responsables du WG-IMAF *ad hoc* (Kim Rivera, des Etats-Unis, et Neville Smith, de Nouvelle-Zélande) sur les activités de la période d'intersession et la réunion de ce groupe, cette dernière se déroulant dans le cadre de la réunion du WG-FSA.

Examen des recommandations du WG-IMAF *ad hoc* et du WG-EMM sur les priorités de la recherche, les nouvelles méthodes de pêche, la sensibilisation au problème de la mortalité accidentelle des oiseaux et mammifères marins et

d'autres sujets relatifs à l'élimination de cette mortalité liée aux pêcheries à la palangre.

ii) Avis à la Commission

Le Comité scientifique rendra des avis de gestion.

6. Autres questions de contrôle et de gestion

i) Débris marins

Les Membres sont tenus de rendre compte des résultats des campagnes d'évaluation des débris marins et de leurs observations concernant la présence et l'impact de tels débris sur les ressources marines vivantes de l'Antarctique conformément aux exigences standard de données adoptées lors de CCAMLR-XX (paragraphe 6.1 à 6.5). Présentation par le secrétariat d'un rapport annuel sur l'état et les tendances des débris marins observés, sur la base des rapports des Membres.

ii) Populations de mammifères et d'oiseaux marins

L'année dernière, le Comité scientifique a étudié les avis du WG-EMM et du WG-FSA sur les précisions à apporter à la demande formulée par la CCAMLR à l'intention du SCAR quant aux informations sur l'état et les tendances des populations de mammifères et d'oiseaux de mer (SC-CAMLR-XXIII, paragraphe 6.18). Le WG-EMM a fait savoir que, dans le cadre de ces travaux, il envisageait de convoquer un atelier dont l'objectif serait de produire des estimations régionales de l'abondance et les besoins des prédateurs terrestres de la zone 48 (SC-CAMLR-XXIV, paragraphe 3.32 ; SC-CAMLR-XXIV, annexe 4, paragraphe 6.9). Pour l'instant, cet atelier est prévu en 2008. Le SCAR y a été invitée par la présidente.

L'atelier examinera également les informations sur l'abondance des prédateurs terrestres, d'après la base des données de l'inventaire des sites antarctiques fournie par le Comité pour la protection de l'environnement du Traité sur l'Antarctique.

Considération des avis du WG-EMM sur l'avancement de la préparation de l'atelier.

iii) Avis à la Commission

Le Comité scientifique rendra des avis de gestion sur les débris marins et leur impact sur les ressources marines vivantes de l'Antarctique, ainsi que sur les travaux restants pour produire des évaluations régionales de l'abondance et des besoins des prédateurs terrestres de la zone 48.

7. Gestion dans des conditions d'incertitude quant à la taille du stock et au rendement admissible

À la demande répétée de la Commission, la discussion de cette question est portée à l'ordre du jour permanent du Comité scientifique (CCAMLR-XIII, paragraphe 10.4).

Considération des recommandations du WG-FSA et du WG-EMM sur les Plans des pêcheries et la structure régulatrice, ainsi que des discussions de la question 4 iii) d).

Considération des recommandations de la réunion du JAG qui s'est tenue en Namibie du 17 au 21 juillet 2006.

Le WG-FSA présentera au Comité scientifique un compte rendu, préparé par le secrétariat et qu'il aura examiné, sur les estimations de capture INN utilisées cette année pour les besoins de l'évaluations des stocks et les dernières tendances des activités de pêche INN. C'est en tenant compte des recommandations du JAG que le secrétariat estimera la capture INN.

8. Exemption pour la recherche scientifique

Examen des informations disponibles sur la révision de l'annexe 24-01/B de la mesure de conservation 24-01.

Le Comité scientifique rendra éventuellement des avis de gestion.

9. Coopération avec d'autres organisations

i) Coopération avec le Système du traité sur l'Antarctique

Compte rendu du président sur la neuvième réunion du Comité pour la protection de l'environnement (CPE), organe du traité sur l'Antarctique.

Examen de la coopération avec le SCAR, compte tenu des rapports soumis par l'observateur de cette organisation et par le responsable des affaires du SCAR au sein de la CCAMLR.

ii) Rapports des observateurs d'autres organisations internationales

Présentation des rapports des représentants, en qualité d'observateurs, des organisations internationales, à savoir l'ACAP, l'ASOC, la CCSBT, la CBI, la CICTA, la CITES, la CITT, la COI, LA COLTO, le CPE, la CPS, la CPPS, la FAO, la FFA, le SCAR, le SCOR, la PNUE et l'UICN.

iii) Rapports des représentants aux réunions d'autres organisations internationales

Présentation des rapports des représentants désignés par le Comité scientifique pour assister aux réunions d'autres organisations internationales en 2005/06 (SC-CAMLR-XXIV, paragraphe 9.28).

iv) Coopération future

Examen de l'évolution de la coopération avec d'autres organisations internationales et de toute proposition de coopération adressée au Comité scientifique en fonction des alinéas i) et ii) ci-dessus.

Nomination des observateurs qui participeront aux réunions d'autres organisations internationales en 2006/07. Un calendrier des réunions internationales connues et présentant de l'intérêt pour le Comité scientifique a été compilé par le secrétariat.

Examen des invitations à adresser aux organisations internationales pour qu'elles assistent à titre d'observatrices aux prochaines réunions du Comité

scientifique et de ses groupes de travail qui se tiendront pendant la période d'intersession de 2006/07.

10. Budget de 2007 et prévisions budgétaires pour 2008

Les conséquences financières des décisions prises aux questions 2 à 13 de l'ordre du jour seront prises en compte dans la préparation du budget détaillé du Comité scientifique pour 2007. Ce budget sera fondé sur le coût des projets en cours et celui des nouvelles propositions considérées à la réunion du Comité scientifique. Les prévisions budgétaires pour 2008 seront également examinées.

Examen, lors de la préparation du budget, des besoins émanant de l'invitation des experts, des autres tâches effectuées sous contrat et du financement pluriannuel.

Identification des impératifs relatifs aux experts invités aux réunions des groupes de travail, en ce qui concerne, notamment, leur mandat, les coûts, les résultats attendus et les comptes rendus. De plus, établissement des attributions de la révision proposée du *Manuel de l'observateur scientifique* et des coûts pertinents.

En 2004, la Commission a approuvé l'établissement et l'utilisation d'un Fonds spécial pour la science qui devait permettre de reporter à des années ultérieures le financement de tâches spécifiques du Comité scientifique (CCAMLR-XXIII, paragraphe 3.22 et annexe 4, paragraphe 26). Ce dernier examinera le Fonds spécial pour la science et ce qu'il nécessite pour permettre un financement sur plusieurs années (CCAMLR-XXIV, paragraphe 3.21).

11. Avis au SCIC et au SCAF

Le Comité scientifique récapitulera pour la Commission les recommandations qu'il aura formulées à l'intention du SCIC et du SCAF sur des questions pertinentes à leurs travaux, ainsi que sur les travaux du JAG. Il présentera des commentaires sur le type de données de contrôle et les méthodes de collecte en usage actuellement dans l'évaluation du respect des mesures de conservation. Une liste des différents types de données et des méthodes de contrôle sera soumise par le secrétariat (CCAMLR-XXIV, paragraphe 6.11; CCAMLR-XXIV, annexe 5, paragraphe 3.30).

12. Activités soutenues par le secrétariat

i) Gestion des données

Examen des besoins du secrétariat en matière de gestion des données. Compte rendu du directeur des données sur les mesures prises pour garantir l'intégrité de la banque de données de la CCAMLR (SC-CAMLR-XVI, paragraphe 10.14).

ii) Publications

Le 13^e volume de *CCAMLR Science* sera publié juste avant CCAMLR-XXV. Le président du comité de rédaction avisera de tout changement qu'il conviendrait d'apporter à la politique de rédaction de *CCAMLR Science*.

Autres documents importants de la CCAMLR publiés en 2005 :

- *Rapport de la vingt-quatrième réunion du Comité scientifique*
- *Résumés scientifiques CCAMLR 2005*, version électronique seulement
- *Bulletin statistique*, Vol. 18 (versions papier et électronique)
- Révision du *Manuel de l'observateur scientifique*.

En 2005, la Commission a demandé au secrétariat d'ébaucher des directives pour la présentation et la publication des données à échelle précise cumulées dans la version électronique du *Bulletin statistique* et sur le niveau de cumul requis pour atténuer les inquiétudes des Membres (CCAMLR-XXIV, paragraphe 4.62). La Commission reconnaît que la politique de publication des données agrégées à échelle précise devrait être appliquée uniformément à toutes les pêcheries de toutes les zones (SC-CAMLR-XXIV, paragraphe 12.26). Un projet de directives a été préparé par le secrétariat et distribué pendant la période d'intersession (COMM CIRC 06/36 et SC CIRC 06/09). Le Comité scientifique examinera ces directives et donnera des avis à la Commission à leur égard.

Dans l'attente des conclusions de la réunion du WG-FSA 2006, révision du dépassement du budget de 2005 dû à la taille du rapport du WG-FSA et étude de diverses manières d'en réduire la taille ou identification de réduction des

dépenses dans d'autres domaines liés aux travaux de ce groupe. Avis à la Commission sur cette question (CCAMLR-XXIV, paragraphe 4.74).

Avis à la Commission sur les besoins d'avenir à l'égard des publications de la CCAMLR.

13. Activités du Comité scientifique

ii) Réorganisation des travaux du Comité scientifique et de ses groupes de travail

En 2005, le Comité scientifique a pris la décision de revoir l'organisation de ses travaux pour les rééquilibrer, et en améliorer la conduite et l'intégration entre les divers éléments clés de son programme (SC-CAMLR-XXIV, paragraphes 13.1 à 13.11). Un comité directeur a examiné cette question pendant la période d'intersession et présentera un compte rendu au Comité scientifique. Les conclusions en seront étudiées par ce dernier qui présentera à la Commission un état de l'avancement des travaux.

ii) Activités de la période d'intersession 2006/07

Examen des activités de la période d'intersession de 2006/07 du Comité scientifique en vue de garantir que les dates et lieux de réunion des groupes de travail sont convenus, que les conditions de présentation des données au secrétariat dans les délais imposés sont bien comprises et que les missions du président, des responsables des groupes de travail, des Membres et du secrétariat et leur délai d'exécution sont clairement définis.

Compte tenu des avis rendus par les responsables des groupes de travail et conformément à l'article 2 de son Règlement intérieur, le Comité scientifique décidera s'il convient d'inviter des scientifiques et autres experts aux réunions d'intersession de ses groupes de travail.

iii) Troisième réunion du SG-ASAM

Examen des recommandations de la deuxième réunion du sous-groupe sur les méthodes d'évaluation acoustique et d'analyse (SC-CAMLR-XXV/BG/2) et considération des travaux nécessaires. Le SG-ASAM recommande de tenir une

troisième réunion en 2007 pour examiner les nouveaux travaux sur la modélisation de la réponse acoustique et ceux des membres de la CCAMLR qui n'ont pu se rendre à la deuxième réunion (SC-CAMLR-XXV/BG/2, paragraphes 66 à 69).

iv) JAG

Examen des recommandations de la réunion 2006 du JAG et des besoins relatifs à la poursuite de ses travaux.

v) Projets CCAMLR-API

Examen des activités prévues pour l'année polaire internationale de 2007/08. Le comité directeur CCAMLR-API rendra compte de la planification de la campagne d'évaluation synoptique CCAMLR-2008 (projet principal de l'API) et l'évolution des Études de l'écosystème marin de l'Antarctique (projet-cadre de l'API). Le Comité scientifique donnera des avis à la Commission sur ces questions.

vi) Atelier conjoint CCAMLR-CBI

Examen de l'avancement de la planification d'un atelier conjoint CCAMLR-CBI dont l'objectif serait de réviser les informations requises pour la création de modèles de l'écosystème visant à fournir des avis de gestion sur les prédateurs de krill dans l'écosystème marin antarctique.

vii) Invitation d'observateurs à la prochaine réunion

Discussion sur l'invitation des observateurs à la prochaine réunion annuelle du Comité scientifique et aux réunions d'intersession de ses groupes de travail. Examen de la proposition du secrétariat visant, à l'égard de la participation des observateurs, à aligner le Règlement intérieur du Comité scientifique sur celui de la Commission (SC-CAMLR-XXIV, paragraphes 13.56 à 13.60).

viii) Invitation d'experts aux réunions des groupes de travail

Examen, s'il y a lieu, des avis du WG-EMM et du WG-FSA sur la participation d'experts invités aux prochaines réunions des groupes de travail.

ix) Prochaine réunion

Les prochaines réunions du Comité scientifique et de la Commission se tiendront à Hobart, du 22 octobre au 2 novembre 2007.

14. Election du président et du vice-président du Comité scientifique

Election du président du Comité scientifique pour un mandat de deux réunions ordinaires (2007 et 2008) en vertu de la règle 8 du Règlement intérieur de ce Comité. Election également de l'un des deux vice-présidents du Comité scientifique pour un mandat de deux réunions ordinaires (2006 et 2007).

15. Autres questions

Examen d'autres questions convenues par le Comité scientifique.

16. Adoption du rapport de la vingt-cinquième réunion du Comité scientifique

Le Comité scientifique adoptera le rapport de la vingt-cinquième réunion.

17. Clôture de la réunion.

PROPOSED SCHEDULE**MEETINGS OF THE COMMISSION AND THE SCIENTIFIC COMMITTEE 23 OCTOBER TO 3 NOVEMBER 2006**

OCTOBER	Agenda no.	<u>SCIENTIFIC COMMITTEE</u>	Agenda no.	<u>COMMISSION</u>	<u>OTHER EVENTS</u>
Mon 23 9.00-9.30			1	Opening of Meeting, Welcome Address	
10.00-10.15			2	Organisation of the Meeting	
10.15-10.45	1,3	Opening of the Meeting, EMM		SCIC	
11.00-11.45	3	EMM continued		SCIC	
14.15-15.30	3,13(i)	EMM including MPA, SC Activities (reorganisation)		SCIC	
15.45-17.30	13(iv),(v),6	SC Activities (IPY projects, CCAMLR-IWC workshop), Additional Monitoring and Management Issues		SCIC	Commission Chair's Reception 1800-1930
Tue 24 9.00-10.30	5	Incidental Mortality		SCAF for 0.5 hr, then SCIC/SCAF	
10.45-12.30	4(i),(iv),(v)	Harvested Species - Krill, Crab, Squid		SCIC/SCAF	
14.00-15.30	4(ii),(vi)	Harvested Species - Fish, By-catch		SCIC/SCAF	
15.45-17.30	4(iii)	New and Exploratory Fisheries		SCAF	
Wed 25 9.00-10.30	2,7,11	Observation Scheme, Mngmnt under Uncertainty, Advice to SCIC		SCIC	
10.45-12.30	8,12	Scientific Research Exemption, Secretariat Supported Activities		SCIC	
14.00-15.30	9	Cooperation with Other Organisations		SCIC (including Scientific Committee advice)	
15.45-17.30	13(ii),10,11	Intersessional Activities 2006/07, Budget, Advice to SCAF		SCIC	
Thu 26 9.00-10.30	13	SC Activities (remainder of item)		SCAF (including Scientific Committee and SCIC advice)	
10.45-12.30	14, 15	Election of Chair and Vice-Chair, Other Business		SCIC/SCAF Report preparation	
14.00-15.30		Preparation of Report		SCIC/SCAF Report preparation	
15.45-17.30		Preparation of Report		SCAF Report Adoption	
Fri 27 9.00-10.30	16	Adoption of Report		SCIC Report Preparation	
10.45-12.30	16	Adoption of Report		SCIC Report Preparation	
14.00-15.30	16	Adoption of Report		SCIC Report Adoption	
15.45-17.30	16,17	Adoption of Report, Close of Meeting		SCIC Report Adoption	
Sat 28					25th Meeting Celebratory Dinner
Sun 29					Venue/times to be announced
Mon 30 9.00-10.30			15,16	Coop with ATS, Coop with Int Orgs	
10.45-12.30			4	Sci Committee Intro, Fishery Status, Dependent Species	
14.00-15.30			4	Sci Committee - Harvested Species	
15.45-17.30			4,14	SC-Ecosystem assessment, Data Access and Security	Reception at Government House 1900-2200
Tue 31 9.00-10.30			7,8,10	Implementation & Compliance, CDS, Observation Scheme	
10.45-12.30			9	Illegal, Unregulated & Unreported Fishing	
14.00-15.30			11,4	New & Exploratory Fisheries	
15.45-17.30			12,4	Conservation Measures - Fish, Crab & Krill	
Wed 1 9.00-10.30			5,4	Incidental Mortality (incl. Marine Debris)	
10.45-12.30			6,4	Marine Protected Areas	
14.00-15.30			13,17	Mngmnt under Uncertainty, Implementation of Objective	
15.45-17.30			3,12	Finance & Administration, Conservations Measures	
Thu 2 9.00-10.30			12	Conservation Measures	
10.45-12.30			18,19,20	Elect Chair, Next Meeting, Other Business	
14.00-15.30				Preparation of Report	
15.45-17.30				Preparation of Report	
Fri 3 9.00-10.30			21	Adoption of Report	
10.45-12.30			21	Adoption of Report	
14.00-15.30			21	Adoption of Report	
15.45-16.00			22	Close of Meeting (16.00)	End of meeting function after close of meeting